

 Manuela GOUET  
(dgs@bonnetable.fr)

 9 février 2024

 9 documents

## REVUE DE PRESSE DU 2 FÉVRIER AU 9 FÉVRIER 2024

1



### Bonnétable - Frelons : réunion et éclaircissement

L'Action Républicaine, vendredi 9 février 2024

2



### Bonnétable - "En 2024, on va construire nos projets"

L'Action Républicaine, vendredi 9 février 2024

3



### Bonnétable - UNC : le repas annuel un moment convivial

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), jeudi 8 février 2024

4



### Mamers - Le numérique, une priorité du Maine Saosnois

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), jeudi 8 février 2024

5



### Bonnétable - Générations mouvement rompt l'isolement

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), jeudi 8 février 2024

6



### 72 Maine Libre - Cinquante fermetures de classes ?

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), mercredi 7 février 2024

7



### Bonnétable - Le comité des fêtes prépare l'élection des ambassadrices

Quotidien Ouest-France, [ouest-france.fr](http://ouest-france.fr), jeudi 1 février 2024

8



### Bonnétable - Agriculteurs en colère : barrages levés, pneus devant une entreprise de Bonnétable, on fait le point

actu.fr, vendredi 2 février 2024

9



### Bonnétable - Mangasie, une épicerie salon de thé débarque en ville

Quotidien Ouest-France, [ouest-france.fr](http://ouest-france.fr), samedi 3 février 2024

## Bonnétable - Frelons : réunion et éclaircissement

L'Action Républicaine, vendredi 9 février 2024, 338 mots

Le jeudi 15 février, les habitants de Bonnétable sont invités à une réunion publique autour d'une campagne de sensibilisation sur l'invasion du frelon asiatique. Qui sous-entend la sauvegarde de l'abeille.

Une réunion qui a suscité une demande d'éclaircissement, lors du dernier conseil municipal, à l'heure des questions diverses, une fois l'ordre du jour épuisé. Maryline Bourneuf, élue de l'opposition s'est inquiétée du devenir **"de l'argent public"**.

En effet, la municipalité a procédé à l'achat de 100 grilles destinées à la fabrication de pièges à frelons asiatiques. Or, si la municipalité réfléchissait de son côté à la lutte contre cette espèce, l'association Bonn'actions a démarché cette dernière pour organiser un atelier participatif de construction desdits pièges. Or, l'association réclamait une participation financière d'un euro aux participants, pour une action organisée et financée par la Ville.

### **"Je ne mets pas mal à propos l'argent public"**

Thierry Bottras, élu de l'opposition et initiateur de l'événement, précise : **"pour la campagne de piégeage des reines, il faut être dans les temps. Les affiches étaient déjà préparées avec l'idée de vendre à prix coûtant les grilles. Entre temps, on a obtenu cette gratuité grâce à la mairie"**.

Un éclaircissement qui a rassuré sa collègue. Quand Guillaume Mautin, adjoint, confirmait : **"Il y a eu des maladresses. Cela portait à confusion."** Marie-Laure Plever, maire, d'enfoncer le clou : **"Je ne mets pas mal à propos l'argent public."**

Et de recadrer, assurant avoir été quelque peu agacée de ce quiproquo : **"Il est hors de question qu'on puisse le penser, il faut que ce soit transparent !"**

### **Une grille pour chaque volontaire**

Ainsi, ceux qui le souhaitent peuvent participer à l'atelier, durant lequel une grille leur sera remise gratuitement, visant à réaliser un piège à frelons asiatiques. **"L'idée, c'est de cartographier les captures sur Bonnétable pour savoir où on a un problème de frelons. On remet ces grilles aux volontaires, dont on prendra les noms, pour savoir, ensuite, où sont placés les pièges"**, a précisé Guillaume Mautin.

## **Bonnétable - "En 2024, on va construire nos projets"**

L'Action Républicaine, vendredi 9 février 2024, 718 mots

Les élus de Bonnétable ont validé le débat d'orientation budgétaire de 2024. L'année de la construction de projets d'avenir, qui s'avèreront coûteux.

Marie-Laure Plever ne se voile pas la face : **"il y aura peu de projets cette année à Bonnétable."** Lundi soir, elle a présenté aux élus de Bonnétable le débat d'orientation budgétaire 2024 de la commune. Une démarche obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus.

Un point qui fait état de dépenses qui ont augmenté de 137 000 euros entre 2022 et 2023, et ce malgré les efforts de gestion pour maîtriser les charges de fonctionnement, en raison de l'inflation et notamment de la hausse très significative des coûts de l'énergie. **"Nous sommes passés de 250 000 à 516 000 euros de dépenses pour les fluides"**, précise le maire.

Autre poste de dépense, celui des charges de personnel, qui devraient augmenter de 99 000 euros, de par la revalorisation du point d'indice, de celle de la grille tarifaire et de prévisions de remplacement(s) éventuel (s) d'agents en arrêt de travail.

## **1,12 million d'euros d'autofinancement**

Ainsi, les recettes de fonctionnement affichent 4,34 millions d'euros -es recettes en hausse par rapport à l'an passé, où elles s'élevaient à 4,1 millions d'euros- dont 1,44 millions d'euros récoltés grâce à la taxe foncière sur le bâti. **"J'ai proposé de conserver la neutralité sur les taxes mais nous ne décidons pas pour ce qui est de la base de l'Etat. Et nous ne pouvons pas pallier parce que les recettes de fonctionnement n'évoluent pas forcément"**, avoue Marie-Laure Plever.

Qui fait état de près de 3,2 millions d'euros de dépenses. **"Nous devons travailler notre impact énergétique et réfléchir à des solutions pour que nos bâtiments communaux nous coûtent moins cher."**

En somme, la capacité d'auto financement de Bonnétable est de 1,12 millions d'euros pour 2024, soit 84 000 euros de plus que l'an passé.

Et, bonne nouvelle aux dires de la première édile qui annonce l'arrêt de deux grosses lignes de prêt pour 2024 et 2026. **"Le crédit de 18 ans de l'école maternelle, d'une annuité de 73 000 euros, s'arrêtera fin 2024. Et un autre de 40 000 euros d'annuité fin 2026. Sans créer de surcharge au budget, on va pouvoir remplacer ce projet à un autre parce que si nous sommes très bien, en termes de solvabilité, il faut rester vigilants, parce que nous avons des projets coûteux à venir"**, prévient-elle.

Thierry Bottras, élu de l'opposition, s'interroge : **"cela veut dire qu'il n'y avait pas de projets avant ? Pourtant, investir pour économiser sur nos dépenses énergétiques aurait été bienvenu"**.

Marie-Laure Plever de rétorquer : **"Une étude a été faite, et très bien d'ailleurs, sous l'ancienne municipalité sur les bâtiments communaux. Mais rien que la maîtrise d'œuvre s'élevait à 350 000 euros pour un projet qui, pour Mélusine et le gymnase uniquement, table autour de 3,5 millions d'euros."**

## **Pas plus d'emprunts ?**

Thierry Bottras regrette **"que les investissements sur les réseaux d'assainissement et pluviales n'ont pas été en partie financés par l'emprunt"** ce qui aurait selon lui, laissé des marges de manœuvre à l'équipe actuelle.

**"Avec notre marge d'autofinancement, on ne peut pas recréer de l'investissement, sinon, il aurait peut-être fallu payer plus d'impôts. C'est la seule recette qu'on aurait pu avoir. Pour emprunter, il faut pouvoir payer derrière sinon, on risque la mise sous tutelle de la commune"**, estime celle qui est, par ailleurs, directrice d'agence bancaire et semble maîtriser son sujet.

Ainsi, une fois le capital de l'emprunt en cours, soit 309 000 euros, remboursé, de nouveaux investissements pourront germer à Bonnétable, cette année.

C'est le cas de la rénovation de l'éclairage public, déjà engagée, et de l'extension de la vidéo surveillance. De même des travaux de voirie ou encore l'aménagement du local et du parking du cabinet médical, ainsi que du local située 18, rue du Maréchal Joffre sont prévus. Pour ce qui est de la rénovation énergétique du gymnase et de la salle Mélusine ou de la réhabilitation du complexe Nonna Debonne, 2024 sera l'année de la maîtrise d'œuvre.

Le débat a été validé par les élus bonnétabliens, à l'exception de deux abstentions, celles de Thierry Bottras et Christophe Bunas.  
Carine ROBINAULT



La Ville de Bonnetable a voté son budget prévisionnel.

## Bonnétable - UNC : le repas annuel un moment convivial

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), jeudi 8 février 2024, 135 mots

L'association UNC (Union nationale des combattants) de Bonnétable a récemment organisé son repas annuel dans la salle Mélusine, attirant cinquante membres. Parmi les invités de marque, on comptait Marie-Laure Pléver, maire de Bonnétable, et Thierry Lemonnier, conseiller départemental.

L'événement a été marqué par la dégustation de la traditionnelle choucroute préparée par la charcuterie Vinter, qui a remporté un vif succès auprès des convives. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, l'après-midi s'est prolongé en musique, et pour certains sur la piste de danse. Vers 17 heures, les invités se sont séparés, enchantés. Bernard Gagnard, président de l'association, a tenu à exprimer sa gratitude envers tous les participants et les a invités à se retrouver à nouveau le 1<sup>er</sup> mai pour un repas amical.



Une cinquantaine de membres étaient présents. © Le Maine Libre

## Mamers - Le numérique, une priorité du Maine Saosnois

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), jeudi 8 février 2024, 136 mots

Le développement du numérique est l'une des priorités de la communauté de communes Maine Saosnois. Depuis plusieurs années, différentes actions ont été mises en place afin de permettre à tous de mieux appréhender les outils qui ne cessent de se développer. « En plus des trois espaces publics numériques de Mamers, Marolles-les-Braults et Bonnétable, nous avons également créé des espaces de coworking à Mamers et à Bonnétable. Par ailleurs, sur le territoire de la communauté de communes et plus précisément dans les mairies de sept communes, une conseillère numérique mise à disposition du Conseil départemental de la Sarthe, accueille le public pour les aider dans leurs démarches en ligne », souligne Olivier Mauraisin, vice-président de la communauté de communes Maine Saosnois en charge de la communication et de l'aménagement numérique.

## Bonnétable - Générations mouvement rompt l'isolement

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), jeudi 8 février 2024, 221 mots

**Le club Générations mouvement a tenu son assemblée générale à la salle Mélusine, marquant un moment clé pour l'association, de 224 membres dont une centaine ont participé à la réunion.**

Annick Renvoisé, la présidente, a souligné les réussites du club en 2023, notamment les bals mensuels à la salle Mélusine, avec 1 524 entrées, et les repas conviviaux à Briosne-lès-Sables et le repas dansant de fin d'année, rassemblant 136 convives.

Les activités régulières incluent des après-midi jeux tous les jeudis à la salle Saint-Sulpice, des rencontres pour les amateurs de travaux d'aiguille le premier et troisième lundi de chaque mois, et une randonnée mensuelle le premier vendredi avec un point de rendez-vous à 13 h 45 à la salle Saint-Sulpice.

Au niveau cantonal, présidé par Odile Davignon, le club propose des séances de Gym douce tous les mardis à la salle Saint-Sulpice, un bowling mensuel à La Ferté-Bernard le premier mardi, et une sortie pédestre le troisième vendredi, avec des points de rendez-vous à la salle Saint-Sulpice à 13 h 45 pour le covoiturage.

L'assemblée générale de Générations mouvement Pays de Bonnétable se tiendra aujourd'hui à 14 h à la salle Mélusine, 9, rue Twistringén, Bonnétable.

Pour plus d'informations, contactez Annick Renvoisé au 06 32 22 91 83 ou 02 43 29 16 11, ou Odile Davignon au 02 43 28 42 73.



De nombreux adhérents se sont retrouvés pour l'assemblée générale de l'association Générations mouvement. © Le Maine Libre

## 72 Maine Libre - Cinquante fermetures de classes ?

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), mercredi 7 février 2024, 632 mots

Les syndicats des enseignants du premier degré dénoncent la carte scolaire qui devait être présentée demain. Cette année encore, la carte scolaire prévue pour la rentrée 2024 en Sarthe fait grincer des dents parents d'élèves et syndicats. À tel point que l'intersyndicale de l'Éducation nationale appelle à boycotter l'instance lors de laquelle elle devait être votée, ce jeudi.

Les syndicats dénoncent la fermeture envisagée de « Cinquante classes dont trente-huit dans les territoires ruraux ». La rectrice avait pourtant essayé de préserver la Sarthe, en lui retirant « seulement » dix postes quand elle en reprenait vingt-cinq à la Loire-Atlantique pour une baisse d'effectif quasiment identique à la rentrée prochaine (- 714 élèves en Sarthe, - 699 en Loire-Atlantique). Mais selon Julien Cristofoli, le secrétaire du SNUipp-FSU, « la situation de ces deux départements est incomparable ».

6 000 élèves en moins en dix ans

Personne ne le nie, le département perdra à la rentrée encore beaucoup d'élèves. « Nous en avons même perdu près de 6000 en dix ans », comptabilise Julien Cristofoli. « Si l'école allait bien, on accepterait que la baisse de la démographie entraîne des fermetures de classes. Mais ce n'est pas le cas, la situation est compliquée partout ».

Selon le syndicaliste, le département est complexe à plus d'un titre. Par sa grande ruralité – « la moitié des élèves sont scolarisés en zone rurale » -, sa paupérisation – « le taux de pauvreté départemental s'élevait à 12,9 % en 2020 » et la place « considérable » que tient l'éducation prioritaire – « nous sommes le département de l'académie où elle est la plus importante, avec dix-neuf écoles en REP + et seize en REP. »

Sans oublier les établissements qui ont « un indice de position sociale (IPS) parmi les plus bas de France ». Selon lui, 5 600 élèves relèveraient de l'Éducation prioritaire soit près de 13 % des enfants scolarisés dans des écoles maternelles et élémentaires publiques. Un chiffre qui biaise la moyenne d'élèves par classe, qui devrait s'élever à la rentrée 2024 à 21,03. « L'éducation prioritaire implique le dédoublement de classes en GS, CP et CE1 », rappelle-t-il, avec des effectifs de 12 à 14 élèves dans ces classes. Pour y parvenir à moyens constants, les autres classes affichent des effectifs bien plus élevés, jusqu'à 29 pour certaines.

191 petites écoles

Dans les campagnes, la situation est aussi difficile. Les fermetures de classes ont pour conséquence, pour les enseignants qui restent, à avoir des doubles, des triples niveaux, voire des quadruples niveaux. « Certes nous n'avons pas 30 élèves mais cela nous prend beaucoup plus de temps en termes de préparation ainsi qu'en classe lorsque nous sommes face à des élèves dont le niveau n'est pas toujours celui attendu et qui ont donc besoin de plus d'attention », témoigne une professeure des écoles. La FSU pointe quant à elle les écoles de moins de quatre classes. « Il y en a 191 en Sarthe, c'est énorme. Les enseignants ne peuvent même plus se former de peur de n'être pas remplacés et de surcharger leurs collègues ».

Autant de raisons pour lesquelles le syndicat majoritaire estime que la Sarthe doit bénéficier d'« un traitement encore plus différencié que les autres départements ».

16 nouveaux remplaçants

Autre point d'achoppement entre la FSU et la direction académique, la répartition des postes ouverts à la rentrée. Si le syndicat se félicite de l'augmentation de la brigade de remplaçants (+ 16 postes), il ne comprend en revanche pas le nombre de postes « hors classes » envisagé par Dominique Poglio. « Quinze personnes vont être affectées pour renforcer la formation continue, on préférerait les avoir face à des élèves. On reste avec le taux de remplaçants le plus bas de l'académie, 7,48 % des ETP contre 10,49 en Loire-Atlantique et 9,25 en moyenne dans l'académie. »

Sophie TOUGERON



**Sarthe, 2024.** De nombreux parents d'élèves – ici à La Milesse – manifestent un peu partout en Sarthe contre la fermeture envisagée d'une classe dans leur commune. © Le Maine Libre

## Bonnétable - Le comité des fêtes prépare l'élection des ambassadrices

Quotidien Ouest-France, [ouest-france.fr](http://ouest-france.fr), jeudi 1 février 2024, 95 mots

Le comité des fêtes organise, en mars, l'élection des nouvelles ambassadrices pour 2024 lors d'un repas, qui aura lieu à la salle Mélusine.

Cette élection est ouverte à toutes les filles âgées de 16 ans ou plus dans l'année et qui habitent Bonnétable ou le canton.

Les ambassadrices représenteront le canton lors des diverses festivités de Bonnétable, les commémorations et les sorties extérieures (corso fleuri).

**Contact.** Renseignements et inscriptions au tél. 06 88 94 07 56.



Les membres du comité des fêtes avec, au premier plan, au centre Didier Vallée, le président © Ouest-France

## Bonnétable - Agriculteurs en colère : barrages levés, pneus devant une entreprise de Bonnétable, on fait le point

[actu.fr](https://actu.fr), vendredi 2 février 2024, 464 mots

L'accès à l'autoroute de La Ferté-Bernard est toujours bloqué, le barrage au péage de Connerré est levé, une entreprise de Bonnétable visée par les agriculteurs : on fait le point.



Des pneus ont été déversés devant l'entreprise Danish Crown.

Après les annonces du Premier Ministre, Gabriel Attal, plusieurs syndicats ont appelé à lever les blocages. Les agriculteurs, en place à Connerré (Sarthe), depuis plusieurs jours, ont levé le camp. Sur place, ils ont arrêté les camions frigo pour fouiller les remorques et regarder l'origine des produits. Et ils ont eu de belles pépites avec des haricots du Sénégal, des framboises du Maroc, de la viande de Pologne... En revanche, à la sortie d'autoroute à La Ferté-Bernard, l'accès est toujours bloqué. La sortie y est impossible, l'entrée également. Mais aucun agriculteur n'est sur place.



Des agents de Vinci et Paprec déblayent l'entrée et la sortie de l'autoroute A11.

Ce vendredi 2 février 2024, des agents de Vinci et Paprec déblayaient l'entrée et la sortie de l'autoroute A11. Plus proche des barrières, un autre employé de Vinci faisait quelques vérifications sur les caméras.

Les agriculteurs fâchés par l'import de viande danoise

Si l'on semble se diriger vers la fin des blocages, une entreprise agroalimentaire de Bonnétable, Danish Crown, a été la cible des agriculteurs jeudi 1er février 2024.

A 21 h 30, plusieurs éleveurs étaient sur place pour déverser des pneus sur la route et ainsi bloquer l'accès à l'entreprise spécialisée dans la découpe de carcasses de porcs.

Pourquoi cette entreprise ? Plus tôt dans l'après-midi, un camion transportant de la viande danoise prenait la direction de Bonnétable. "Je pense que ç'a dû fâcher quelques éleveurs de porcs", sourit Jérémy Pivron, agriculteur, qui a posté une photo du chargement sur les réseaux sociaux.

L'éleveur de Soullitré n'a pas participé au déversement de pneus.

Les services techniques sur le pont dans la nuit pour nettoyer

Il s'explique sur cette prise réalisée à Connerré. "Il se dirigeait vers Danish Crown, c'était marqué sur la feuille. Je veux bien comprendre qu'ils sont Danois. Mais, là, ils font venir des cochons coupés en quatre, les découpe et ils les renvoient. Autant prendre des Français, on limiterait le transport."

L'agriculteur dénonce également les conditions d'hygiène de ce camion. "Il y avait de la viande par terre, il était sale."

Marie-Laure Pléver, la maire de la commune, s'est déplacée sur place dans la soirée. Les employés de la commune sont même intervenus jusqu'à tard dans la nuit (autour de 3 h 30) pour nettoyer la voie publique.

Contactée, l'entreprise Danish Crown n'a pas souhaité faire de commentaire sur la situation.

## Bonnétable - Mangasie, une épicerie salon de thé débarque en ville

Quotidien Ouest-France, [ouest-france.fr](https://www.ouest-france.fr), samedi 3 février 2024, 174 mots

Âgé de 42 ans, Yann Flouvat réside à Courcemont avec Jos Flouvat, sa maman à la retraite.

Il lance une nouvelle activité en centre-ville avec un concept propre à lui. « Dans ma jeunesse, j'ai travaillé dans la photographie à Paris et au Mans avant de tourner la page et m'orienter dans un autre secteur. »

À Mangasie, il souhaite mettre en place un lieu de rencontres, de dégustation et de lecture, autour de la thématique du manga.

Ce magasin de plusieurs étages sera aménagé pour divers services. Au rez-de-chaussée, le magasin sera achalandé avec des produits issus du Japon, des thés d'une quinzaine de parfums, des confitures Zuzu de Corée, ainsi que des chocolats et cappuccino et produits Hindous.

Au premier étage, un salon de thé est installé. La pièce dominante sera réservée à la lecture de Mangas.

**Horaires.** 47, rue du Mal-Joffre. Vendredi, de 10 à 22 h ; samedi, de 12 h à 22 h et dimanche, de 14 h à 18 h 30.



Yann et Jos vont ouvrir le magasin Mangasie. © Ouest-France